

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

En affichant un budget "historique" à 1,1% (le seuil fatidique du 1% est enfin franchi), le gouvernement "donne à la culture toute sa place, au coeur du pacte républicain. Elle en est un fondement et incarne parfaitement ses valeurs... seule réponse de long terme à la violence et la crise que traverse notre pays...la création n'a jamais été aussi nécessaire...". Prenons au sérieux cet argumentaire, fruit d'un subtil point de vue comptable et dont l'opportunité à la veille d'élections cruciales n'échappe à personne. L'important est la conséquence de ces quelques vérités revendiquées au titre d'un impératif démocratique. La finalité de nos métiers ne se loge pas dans son approximation sociale mais ce sont bien les conditions matérielles qui en déterminent aussi son plein exercice.*

Qu'en est il des conditions de vie et de création de la majorité des auteurs de ce secteur ?

Précarisation endémique, couverture sociale en danger, manque d'ateliers etc. Le travail des auteurs des arts visuels reste invisible, trop souvent non rémunéré alors qu'il sont les véritables acteurs du développement culturel et artistique. L'artiste doit constamment se battre contre les propositions indécentes : contre cette tendance au travail spéculatif, au bénévolat abusif, à cette servilité volontaire constante et très insidieuse. L'artiste est très souvent le faire-valoir d'une politique mais n'est que rarement reconnu comme un acteur nécessaire.

Privés d'une juste rémunération de leur travail (non application du droit de présentation publique par exemple), de nombreux auteurs sont contraints de vivre dans la précarité, sous le seuil pauvreté.

Comment justifier que le Ministère de la Culture se soit opposé à la contribution des moteurs de recherche en faveurs des artistes ?

Qu'en est il de notre couverture sociale, sécurité sociale, et retraite ?

Les auteurs sont attachés à un régime spécifique autant pour la sécurité sociale mais les manquements du régime devaient être corrigés par une réforme en profondeur, aujourd'hui "en panne". Très attendu, elle aurait permis aux auteurs l'accès à des droits élémentaires (accidents du travail, maladies professionnelles, ect.), tout en conservant le caractère démocratique, avec un CA élu sur la base d'élections professionnelles.

Cette réforme, rendue indispensable par les manquements successifs, n'a jamais abouti.

La réforme du système de retraite complémentaire imposée aux auteurs va peser lourdement dans leur budget. Inadaptée, et, imposée malgré l'opposition de la majorité des syndicats et organisations professionnelles. Il est grand temps de garantir des retraites décentes pour tous les auteurs dont ils puissent assumer les cotisations durant leur activité.

Alors qu'une part de la hausse budgétaire est logiquement affectée à l'enseignement artistique, en coulisse, cette logique est contrariée par le renforcement du seul statut des enseignants "nationaux", creusant l'écart avec nos collègues des écoles territoriales, pour autant tout aussi dévoués à la cause de cet enseignement dans les 45 écoles d'art territoriales. Si la consolidation du statut des enseignantes de la dizaine d'écoles nationales vers l'enseignement supérieur et la recherche est une bonne chose, l'abandon des écoles territoriales ne peut que produire un enseignement à deux vitesses. Elles devront se contenter d'enseigner avec statut et rémunération dévalorisés, dans les écoles dites territoriales – décentralisation oblige - qui maillent l'espace national.

Une disqualification est engagée, ou une inégalité promue, comme on voudra... avec défaits et bénéficiaires. Une stratégie de la division se dessine.

Aux cotés des artistes, les professeurs enseignants des écoles territoriales sont également en train de faire les frais d'un désengagement de l'État et de son Ministère dédié.

Or, tous et toutes répondent aux mêmes missions d'un enseignement placé sous le contrôle pédagogique du Ministère, sont engagés dans le même métier, enseignent de l'art par l'art dans un dialogue permanent entre pratique et théorie, avec une pédagogie de projet comme d'exercices qui initie et encourage à l'expérimentation avec les mêmes instances et procédures d'évaluation, délivrent les mêmes diplômes, participent de la même manière à la vie artistique de tous les territoires, en prise directe sur le monde de la création contemporaine.

Que cherche le Ministère, au verso de son affichage pour 2017, alors que les régions, sur qui repose l'essentiel du financement de la vie culturelle, de ces écoles d'art et des lieux de diffusion, sont en proie au marasme économique "austéritaire", prêtes à sacrifier la Culture sur l'autel de l'urgence sociale, de l'efficacité ou de la rentabilité ?

La hausse des financements directs de l'État, de ses crédits déconcentrés, des dotations globales de fonctionnement aux collectivités locales ainsi que des crédits consacrés à la création, devrait créer les conditions indispensables au développement culturel et artistique dont notre société a besoin.

Nos métiers sont maltraités, mis à mal par la diminution constante des financements publics avec pour, conséquence directe, le sacrifice de la création artistique et de son enseignement sur l'autel de la dette.

Ce qui est certain, c'est que cette politique "statutaire" n'a rien à voir avec l'esprit dont se prévaut le Ministère. Or il y a bien Urgence en effet à mettre en cohérence pacte républicain et nécessité de la création. Impulser de manière responsable, rationnelle, une coopération équilibrée état-régions notamment pour l'enseignement supérieur artistique, dont un traitement également revu à la hausse du corps professoral fait partie intégrante.

**La finalité de nos métiers ne se loge pas dans son approximation sociale mais ce sont bien les conditions matérielles qui en déterminent aussi leur plein exercice.
Soyons intransigeants !**

**Le Syndicat National des Écoles d'Art
et de Design CGT (SNEAD - CGT)**

17, cours Caffarelli

14 000 Caen

<https://sneadcgtblog.wordpress.com>

**Le Syndicat National des Artistes
plasticiens CGT (SNAP - CGT)**

14-16, rue des Lilas

75 019 Paris

www.snapcgt.org

** Déclaration de la ministre lors de sa conférence de presse 28 Septembre 2016*

Sur le site du Ministère la présentation du budget en dit plus "il traduit l'engagement du Gouvernement qui fait de la culture et de la création une priorité dans la période actuelle, facteur d'émancipation individuelle et de rassemblement des Français".